

	EXTRAIT DU REGISTRE D DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
---	--

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Monsieur Bertrand MALQUIER

Séance publique du LUNDI 29 JANVIER 2024 à 8h30	Date de convocation : 23 janvier 2024
--	---------------------------------------

Délibération	Membres en exercice :	21
N°B2024_03	Votants :	18
	Suffrages exprimés :	18
	Pour :	18
	Contre :	0
	Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel

PRESENTS : ALAUX Sylvie, ALVAREZ Jean-Michel, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, CESAR Jean-Paul, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain, HERAS Guillaume, JAMMES Michel, LAPALU Christian, MALQUIER Bertrand, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : PY Michel

<u>EXCUSES</u> : GOUIRY Catherine, PARRA Eric <u>EXCUSES EN COURS DE SEANCE</u> : PY Michel (jusqu'à la délibération B2024_08)	<u>EXCUSES AVEC PROCURATION</u> : BELART Xavier, HERNANDEZ Joël <u>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE</u> :
--	--

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL – ACTIONS CULTURELLES – Renouvellement d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de la Région Occitanie, du Centre National du Livre (CNL) et de la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit) pour le Salon du Livre 2024

Depuis 2012, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, est devenu organisateur du Salon Littérature Jeunesse en gardant comme partenaires la Ville de Narbonne, l'Éducation Nationale et les libraires narbonnais.

Pour l'édition 2014, la délocalisation de cette manifestation sur le cours Mirabeau a permis d'étendre le salon à la littérature adulte. Ainsi, le Salon Littérature Jeunesse est devenu le Salon du Livre et s'est affirmé comme un évènement important en accueillant plus de 110 auteurs et plus de 18 000 visiteurs en 2019, se plaçant résolument comme une manifestation d'agglomération à rayonnement départemental et régional. Après une année blanche en 2020 suite à la Covid-19, l'édition 2021 s'est adapté au contexte sanitaire actuel en proposant notamment des rencontres scolaires en visioconférence.

Le Salon est soutenu depuis 2013 par le Conseil Départemental de l'Aude, à travers l'octroi d'une subvention fixée à hauteur de 7 000€ en 2023 ; cette manifestation s'inscrivant dans la politique culturelle départementale en assurant la diffusion de l'offre culturelle.

La 10^{ème} édition du Salon du Livre du Grand Narbonne se déroulera du 23 au 26 mai 2024 à Narbonne. En ce sens, il est proposé de renouveler la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Aude et de solliciter également une subvention de la Région Occitanie, du Centre National du Livre (CNL) et de la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, organisme de gestion collective, administré à parité par les auteurs et les éditeurs, dans le domaine exclusif du livre).

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'octroi d'une aide la plus large possible auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de la Région Occitanie, du CNL et de la Sofia pour le Salon du Livre 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,
Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou www.telerecours.fr).